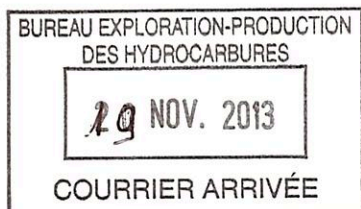


Bluebach Ressources SARL
178 Boulevard Haussmann
75008 Paris

Paris, le 18 Novembre 2013



24/2013/11/12682

Monsieur le Ministre
Ministère de l'Ecologie, du Développement
Durable et de l'Energie
Direction Générale de l'Energie et du Climat
Direction de l'Energie
Bureau Exploration Production des
Hydrocarbures
Arche de la Défense -Paroi nord
92055 La Défense Cedex

LRAR

Objet: Demande de permis exclusif de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux dit « permis de Cézy ».

Monsieur le Ministre,

Comme suite à notre demande de permis exclusif de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux dit « permis de Cézy » que nous avons introduite le 11 mars 2011 et aux conversations que nous avons eues à son sujet avec vos Services de la Direction de l'Energie, nous avons le plaisir de vous confirmer notre accord pour une solution qui consisterait à attribuer à la société Bluebach Ressources SARL, filiale à 100% de la société norvégienne MOORE Energy AS, un permis de recherches valable à l'intérieur du périmètre délimité par les sommets définis ci-après par leurs coordonnées géographiques exprimées dans le système de coordonnées géographiques en Grade (le méridien d'origine étant celui de Paris).

Sommets	Grade (E)	Grade (N)
A	1,00	53,50
B	1,20	53,50
C	1,20	53,20
D	1,00	53,20
E	1,00	53,30
F	1,10	53,30
G	1,10	53,40
H	1,00	53,40

Ce permis, que nous proposons de dénommer « Permis de Cézy », couvrirait une superficie totale d'environ 337,5 km² intégralement comprise à l'intérieur de la demande initiale du « permis de Cézy » (cf. carte ci-jointe).

Au titre de la première période de validité de cinq ans, nous souscrivons un engagement de dépenses de 600 000 euros, soit 355 euros/km²/an (soit un engagement financier par km² et par an légèrement supérieur à celui que nous avons proposé avec notre demande initiale).

Nous souscrivons d'avance à l'arrêté d'octroi du permis qui répondrait aux caractéristiques ci-dessus définies.

Nous adressons une copie de la présente lettre à Monsieur le Directeur Régional de l'Équipement, de l'Aménagement et du Logement de Bourgogne et à Monsieur le Préfet de l'Yonne.

En espérant contribuer ainsi à un dénouement satisfaisant de la procédure en cours, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre haute considération.



Stéphane Touche
Gérant